



REFORME ASSURANCE CHOMAGE :

PRECARITE ET PAUVRETE COMME UNIQUE HORIZON POUR LES PRIVÉS D'EMPLOI

DANGER ET INSECURITE POUR TOUS LES PERSONNELS POLE EMPLOI

A partir d'aujourd'hui nous allons tous subir la nouvelle réglementation assurance chômage, fondée sur le postulat : **Le privé d'emploi est fainéant et les allocations retarderaient son retour à l'emploi.**

Ce changement unilatéral et autoritaire des règles est dans la droite ligne de la loi « *liberté de choix de son avenir professionnel* », parue en catimini en décembre 2018, qui prévoit, pour la première fois, des sanctions financières pour les demandeurs d'emploi en cas de manquements.

Pour annoncer cette violence à l'encontre des privés d'emploi, le Président lui-même, allait jusqu'à dire devant les maires de France en janvier 2019 : « *Les gens en situation de difficulté, on va davantage les responsabiliser car il y en a qui font bien et il y en a qui déconnent* »... .

Son Ministre de l'Intérieur renchérissait : « *La liberté ce n'est pas de se dire que finalement je vais bénéficier des allocations chômage pour partir deux ans en vacances* ».

En juin 2019, Le Premier Ministre Edouard Philippe déclarait : « *Il faut les remettre sur le chemin de l'emploi en trois ans* ».

La Ministre du Travail Murielle Pénicaud faisait un lapsus très révélateur : « *La nouvelle réforme du chômage vise à lutter contre le chômage et pour plus de précarité* ».

Le gouvernement donne ce coup de rabet pour faire économiser 3,4 milliards d'euros à l'UNEDIC au dépend de la vie des privés d'emploi. Alors que l'équilibre des comptes est prévu pour 2021 et que surtout des millions d'euros ont été offerts à des grands groupes privés (TESSI, INGEUS...) pour privatiser nos missions.

AVEC CES NOUVELLES REGLES, PLUS DE 500 000 PERSONNES VONT ETRE EXCLUES DU DROIT A L'INDEMNISATION.

Ken LOACH réalisateur anglais dénonce cette gestion inhumaine du chômage :

« *C'est une humiliation qui est calculée et organisée pour montrer à tous que si vous ne travaillez pas ou que vous êtes malade c'est votre faute. Votre pauvreté c'est votre faute, si vous n'avez pas d'emploi vous êtes inadéquat. C'est une politique qui est consciente et une politique de cruauté* ».

CETTE CATASTROPHE SOCIALE VA NOUS IMPACTER DE PLEIN FOUET :

A partir d'aujourd'hui nous avons en charge d'expliquer l'inexplicable et de faire accepter l'inacceptable, sans moyens supplémentaires et dans une organisation du travail pathogène et démagogique.

Alors que la Direction nous vend « la convivialité », « le vivre ensemble », « la bienveillance », la « Qualité de Vie au Travail » elle nous met en première ligne de cette politique infamante en niant les impacts que cette gestion du chômage violente aura sur les personnels.

Il est même édifiant de lire la « propagande » de la Direction sur cette nouvelle réglementation !!!! Tout en continuant d'organiser la réduction des effectifs indemnisation (grâce à l'accord GEPC) , la Direction fait croire partout que non seulement de nouvelles perspectives s'ouvrent pour les privés d'emploi mais que nous serions prêts et organisés pour l'appliquer ; c'est tout à fait irresponsable !!!!

DANS LES FAITS :

-Pas de formation digne de ce nom (1 seule journée voire parfois même en autoformation)

-Pas d'organisation du travail qui anticipe et prévoit une augmentation des flux (ARC, AC, 3949...)

-Pas de moyens supplémentaires pour faire face à cette montée en charge : Le recrutement des 1000 emplois supplémentaires à Pôle Emploi est honteux. C'est oublier de dire qu'il va s'agir de recrutements en contrats précaires (conséquence d'un accord national qui vient d'être signé et qui permet à la direction de recruter encore plus de personnes en CDD).

De plus, nous savons aujourd'hui que cette « aumône » renforce essentiellement les équipes entreprise ; il s'agit de faire pression sur les privés d'emploi pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi (les fameuses offres de plus de 30 jours). Ces dits « moyens » ne sont pas du tout déployés pour alléger les portefeuilles d'accompagnement des conseillers qui explosent ou aider les collègues indemnisations à traiter mieux et plus vite les attentes.

Pour CLL cette gestion du chômage est contraire aux missions de Service Public de l'Emploi et contraire aux « valeurs » d'une grande majorité des personnels. Le chômage est un drame et la plus grande partie des privés d'emploi sont des victimes.

Pour CLL cette nouvelle réglementation qui réduit l'allocation chômage à un minima social pour contraindre les privés d'emploi à accepter n'importe quelle offre d'emploi ne doit pas voir le jour le 1^{er} avril, au risque d'assister à une véritable catastrophe sociale.

Pour CLL l'accord GPEC qui organise la baisse des effectifs « indemnisation » doit impérativement être dénoncé par les signataires.

Pour CLL l'accord qui permet plus de précarité à Pôle Emploi est une honte pour le Service Public de l'Emploi et doit lui aussi être dénoncé

Pour CLL les moyens colossaux offerts à de grands groupes privés pour « numériser » nos services et « accompagner » les usagers doivent revenir au Service Public de l'emploi

JUSQU'AU 8 NOVEMBRE 10 H NOUS POUVONS ENCORE CHOISIR

VOTONS CLL